



TITRE PROFESSIONNEL D'AGENT(E) MAGASINIER(E)

OBJECTIFS :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper un poste de magasinier. La formation d'agent magasinier a pour objectif de satisfaire l'emploi type visé par les professionnels du métier et décrit dans le **Référentiel Emploi, Activités et Compétences** « REAC_AM_V09_27062019 ».

PUBLIC :

Toutes personnes souhaitant travailler au sein d'un magasin de stockage ou exercer un emploi dans les domaines de la logistique.

PRE-REQUIS :

Savoir lire, compter et écrire

L'aptitude à suivre la formation est validée par AFA.

Être âgé d'au moins 18 ans* - Être apte médicalement**

Il est recommandé de s'assurer de l'aptitude médicale à conduire des chariots de manutention avant de s'engager dans un processus de formation et de test CACES®, puisque cette aptitude est nécessaire à l'employeur pour la délivrance de l'autorisation de conduite.

CONTENU :

La préparation au titre professionnel est décomposée en 2 axes de formation (activité type : AT), trois compétences transversales, et des modules additionnels spécifiques :

AT1 : Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks.

- Réceptionner et contrôler les marchandises
- Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits
- Ranger les articles dans le stock
- Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock

AT2 : Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients.

- Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients
- Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux
- Prélever les articles dans le stock
- Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport

Les 3 compétences transversales :

- Appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures
- Organiser ses journées de travail en fonction des impératifs de production
- Communiquer oralement et par écrit avec les interlocuteurs concernés

Les modules de formation spécifiques :

CACES® R489 Chariots élévateurs cat. 1A, 2B, 3 et 5

SST « Sauveteur Secouriste du travail »

Prévention des risques professionnels

Contraintes posturales et adaptation des gestes au travail



TITRE PROFESSIONNEL D'AGENT(E) MAGASINIER(E)

Bureautique et informatique (tableur, traitement de texte et GSAO)
Services généraux et qualité
Technique de recherche d'emploi

PROFIL DES INTERVENANTS :

Formateurs professionnels d'adultes issus du secteur de la logistique ayant une expérience significative, formateur détenteur du certificat de formateur SST, de CACES® R489.

NOM DU RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Laurent JEANNOT

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

La formation se déroule en grande partie sur le plateau technique, en pédagogie active.

Les stagiaires se voient confier la création du magasin pédagogique, ils assurent son implantation structurelle et logistique. 4 modules de travail permettent de recréer l'activité type d'une unité de logistique :
Le pôle « clients » pilote l'activité du pôle « préparation ». Au fur et à mesure de l'activité, le pôle « fournisseur » réapprovisionne le magasin via le pôle « réception ».

Le plateau technique est constitué de :

- Un entrepôt avec quai de chargement / déchargement, remorques, racks, circuit chariot.
- Une zone d'évolution libre (disposant de palettes, bacs, rolls...) permettant d'effectuer les opérations de manutentions.
- Un magasin pédagogique de 100m² composé d'environ 600 références et piloté par un logiciel de gestion de stock.
- Une salle informatique équipée des outils bureautiques (tableur, traitement de texte, internet...)
- Une salle de cours attenante au magasin pédagogique, permettant une répartition en sous-groupe. Elle est équipée de 6 postes informatiques mis en réseau accessibles en permanence.

DATES DE FORMATION :

Consulter le site <https://www.afaformation.com/>, onglet formation, logistique et manutention ou contacter le centre AFA au 02 41 54 88 08.

DURÉE :

539 h 00 dont 399 h 00 en centre et 140 h 00 en période d'application en entreprise.

EFFECTIF :

Groupe de 6 à 10 personnes par session de formation.

LIEU DE FORMATION :

Centre AFA - le Gravier, 49000 ECOUFLANT



MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Au cours de la session, chaque stagiaire complète un livret de suivi des compétences acquises, lui permettant de piloter individuellement sa formation. Des entretiens réguliers avec l'équipe pédagogique permettent de fixer les axes de progrès.

Des évaluations formatives sont réalisées en cours de formation, les résultats sont portés au dossier professionnel.

Chaque apprenant réalise un dossier de synthèse professionnel produit à l'examen.

Le titre Agent magasinier est sanctionné par une évaluation finale se déroulant dans le cadre d'une activité professionnelle reconstituée. Le jury est composé exclusivement de professionnels du métier.

Chaque activité type donne lieu à un CCP (certificat de capacité professionnelle).

Les deux CCP donnent lieu au Titre professionnel.

CACES® R489 : Tests théorique (QCM) et pratique de mise en situation réalisés par un par un testeur CACES® certifié SGS (Organisme accrédité).

SST : Une évaluation certificative, composée d'une mise en situation puis d'un entretien individuel.

Les critères d'évaluation utilisés sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification.

SANCTION VISÉE :

Titre homologué de niveau V « Agent magasinier » (ROME : N1103 Magasinage et préparation de commandes)

Certificat SST (Sauveteur Secouriste du travail)

CACES® R489 Chariots Elévateurs cat 1A, 2B, 3 et 5 (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)